



182 000 personnes seules de 30 à 60 ans en Normandie

En Normandie, près d'un quart des ménages de 30 à 60 ans n'est constitué que d'une personne. Par rapport aux ménages composés de plusieurs individus, la proportion de personnes sans emploi, employées ou en situation de pauvreté est plus élevée dans cette population. Parmi ces personnes seules, certaines sont particulièrement soumises à un risque d'isolement du fait de leurs conditions de vie : elles habitent des communes peu denses, vivent dans une maison, ne possèdent pas de voiture pour effectuer leurs déplacements ou sont sans emploi. Ainsi, 17 500 personnes seules de 30 à 60 ans peuvent être qualifiées d'isolées en Normandie.

Catherine Fichot, Laura Le Mains, Caroline Levouin (Insee)

En Normandie, comme ailleurs, la population vieillit et les modes de cohabitation évoluent. De plus en plus de personnes vivent seules. C'est le cas, en 2014, de près de 500 000 personnes en Normandie, soit un tiers des ménages normands (*définitions*), comme en France métropolitaine. Depuis 1999, le nombre de ménages d'une personne en Normandie augmente cinq fois plus vite que les autres (+ 2,1 % par an contre

+ 0,4 %). Parmi ces personnes seules, 15 % ont moins de 30 ans, 37 % sont âgées de 30 à 60 ans, et la moitié a plus de 60 ans. Les personnes seules de moins de 30 ans ou de plus de 60 ans sont souvent bien identifiées à travers des dispositifs ciblés, visant par exemple les étudiants ou les personnes âgées. C'est moins vrai pour les personnes seules de 30 à 60 ans qui sont pourtant celles dont l'effectif a crû le plus rapidement en 15 ans.

De 30 à 60 ans, un ménage sur quatre composé d'un adulte seul

En Normandie, 182 000 personnes de 30 à 60 ans vivent seules (*figure 1*), soit un quart des ménages du même âge (26 % en France métropolitaine). C'est six points de plus en quinze ans. Si on ajoute à ce stock les familles monoparentales, près de deux ménages normands sur cinq sont composés d'un adulte seul de 30 à 60 ans.

1 Les personnes seules de 30 à 60 ans de plus en plus nombreuses

Ménages et personnes seules par âge en Normandie et France métropolitaine, en évolution moyenne annuelle de 1999 à 2014

	Normandie 2014	Évolution en Normandie			Évolution en France métropolitaine		
		1999-2009	2009-2014	1999-2014	1999-2009	2009-2014	1999-2014
Nombre de personnes seules	496 330	2,3	1,7	2,1	2,1	1,7	1,9
Ménages hors personnes seules	964 110	0,5	0,2	0,4	0,8	0,4	0,7
Ensemble	1 460 440	1,1	0,7	0,9	1,2	0,9	1,1
Personnes seules de :							
Moins de 30 ans	74 770	1,8	0,3	1,3	1,6	0,7	1,3
30 à 60 ans	182 080	3,1	1,3	2,5	2,8	1,1	2,3
Plus de 60 ans	239 480	1,8	2,4	2,0	1,6	2,6	1,9

Note de lecture : Entre 2009 et 2014, le nombre de personnes seules de 30 à 60 ans a augmenté de 1,3 % par an en Normandie

Sources : Insee, recensements de la population 1999, 2009 et 2014

Témoignage d'un changement important dans les habitudes de vie, la part des 30-60 ans parmi les personnes seules augmente. En quinze ans, elle est passée de 34 % à 37 %. C'est dans cette tranche d'âge que le nombre de personnes seules augmente le plus vite, en moyenne de 2,5 % par an, alors qu'elle est deux fois moins rapide chez les moins de 30 ans (+ 1,3 %) et plus contenue chez les plus de 60 ans (+ 2,0 %). Cette augmentation des personnes seules de 30 à 60 ans est intervenue sur la première décennie (1999-2009), la part des 30-60 ans parmi les personnes seules étant quasiment stable en Normandie depuis 2009 (figure 2).

Plus d'hommes que de femmes seuls chez les 30-60 ans

En Normandie, tous âges confondus, les femmes seules sont plus nombreuses que les hommes seuls (59 % de femmes). Ce n'est pas le cas pour la tranche d'âge de 30 à 60 ans, où les hommes seuls sont les plus nombreux (58 % d'hommes ; figure 3). Les hommes vivent nettement plus souvent seuls que les femmes jusqu'à 50 ans, la tendance s'inversant les dix années suivantes pour atteindre 40 % d'hommes parmi les personnes seules de 60 ans.

Après une séparation, ce sont plus souvent les femmes qui obtiennent la garde des enfants, et qui composent alors une famille monoparentale. En 2014, il y a quatre fois plus de familles monoparentales gérées par une femme que par un homme, même si l'écart femmes-hommes tend à se réduire en la matière.

Une personne seule sur dix sans activité professionnelle

En Normandie, les personnes seules de 30 à 60 ans sont plus souvent employées ou sans activité professionnelle (c'est-à-dire au chômage ou en inactivité hors retraités) que celles du même âge appartenant à un ménage de plusieurs personnes (figure 4). La prégnance du chômage est particulièrement forte dans la région, puisque 13 % des personnes seules de 30 à 60 ans sont au chômage contre 8 % des personnes non seules du même âge.

À l'inverse, les personnes seules de 30 à 60 ans sont moins fréquemment artisans-commerçants-chefs d'entreprises ou cadres. En 15 ans, la structure des emplois des personnes seules de 30 à 60 ans a peu évolué. Toutefois, en comparaison à la France métropolitaine, la part des personnes sans activité professionnelle a augmenté plus fortement en Normandie (+ 1,6 point contre + 0,7) au contraire de celle des cadres (+ 0,2 contre + 1,3).

Les personnes seules de 30 à 60 ans plus pauvres

En Normandie, le taux de pauvreté est légèrement plus faible qu'en moyenne de France métropolitaine (12,9 % contre 13,7 %). Ce n'est pas le cas pour les personnes seules de 30 à 60 ans, qui sont plus souvent en situation de pauvreté. Leur taux de pauvreté atteint 20,3 % en Normandie

(figure 5), contre 18,8 % en France métropolitaine. La Normandie se place au 5^e rang des 13 régions métropolitaines.

En outre, parmi les 30-60 ans, la part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté est nettement plus élevée que pour les personnes non seules (5 points d'écart). Cette différence s'explique notamment par leur situation professionnelle, les personnes seules étant plus souvent sans activité professionnelle que les personnes non seules. Les hommes seuls sont plus souvent pauvres que les femmes seules.

Moins de personnes seules de 30 à 60 ans dans l'Eure

Une approche géographique plus fine montre une relative cohérence des départements normands au regard du nombre des personnes seules de 30 à 60 ans (figure 6). On relève cependant deux éléments spécifiques. En premier lieu, la part des personnes seules de 30 à 60 ans dans l'ensemble des ménages est sensiblement moins élevée dans l'Eure (11,6 % contre 12,2 % à 12,7 % pour les autres départements). Cela renvoie au fait que les personnes seules, quel que soit leur âge, sont moins nombreuses (29,3 % des ménages contre 34,7 % à 35,3 % pour les autres départements). D'autre part, le taux de croissance du nombre des personnes seules de 30 à 60 ans est particulièrement faible dans l'Orne (+ 1,2 %) alors qu'il est beaucoup plus soutenu pour les autres (de + 6,3 % à + 7,8 %). On retrouve en l'occurrence, pour

2 Une augmentation de la part des personnes seules de 30 à 60 ans plus prononcée en Normandie qu'en France métropolitaine

Part des personnes seules en Normandie en 2014 et évolution en Normandie et en France métropolitaine de 1999 à 2014 (en %)

	Normandie 2014	Évolution en Normandie			Évolution en France métropolitaine		
		1999-2009	2009-2014	1999-2014	1999-2009	2009-2014	1999-2014
Moins de 30 ans	15,1	- 0,7	- 1,0	- 1,7	- 0,9	- 0,8	- 1,7
30 à 60 ans	36,7	+ 3,0	- 0,7	+ 2,3	+ 2,8	- 0,9	+ 1,7
Plus de 60 ans	48,2	- 2,2	+ 1,7	- 0,5	- 1,9	+ 1,9	0,0

Note de lecture : Entre 1999 et 2009, la part des personnes seules de 30 à 60 ans parmi l'ensemble des personnes seules a augmenté de 3 points en Normandie

Sources : Insee, recensements de la population 1999, 2009 et 2014

3 Une majorité d'hommes parmi les personnes seules de 30 à 60 ans

Répartition des personnes seules de 30 à 60 ans par âge et sexe en 2014 en Normandie

	Femmes	Hommes	Ensemble	Part des hommes (en %)	Répartition par tranche d'âge (en %)
30 à 35 ans	9 670	18 010	27 680	65,1	15,2
36 à 40 ans	6 410	14 750	21 160	83,2	11,6
41 à 45 ans	7 930	16 490	24 420	71,4	13,4
46 à 50 ans	11 860	17 700	29 560	58,6	16,2
51 à 55 ans	17 990	18 820	36 810	47,0	20,2
56 à 60 ans	23 620	18 830	42 450	41,2	23,3
Personnes seules de 30 à 60 ans	77 480	104 600	182 080	57,8	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2014

cette catégorie de ménages, l'évolution démographique atone de l'ensemble du département.

17 500 personnes seules de 30 à 60 ans isolées

Quels que soient leur âge ou leur type de ménage, certaines personnes peuvent souffrir d'isolement du fait de leurs conditions de vie. Ainsi, parmi les personnes seules de 30 à 60 ans vivant dans la région, 17 500 (9,7 %) peuvent être qualifiées d'isolées. Elles cumulent en effet au moins trois des quatre critères d'isolement : elles vivent dans un territoire peu dense ou très peu dense, elles habitent dans une maison, elles ne possèdent pas de voiture et/ou elles se trouvent sans emploi. Les facteurs d'isolement sont autant répandus parmi les personnes de la même tranche d'âges ne résidant pas seules (10,0 %). Cependant, parmi les personnes seules isolées, 2 300 cumulent les quatre critères, soit 1,3 % d'entre elles contre 0,3 % des personnes non seules.

Quelle que soit la tranche d'âge, les hommes seuls sont plus souvent isolés que les femmes seules : 4,8 % des hommes seuls de 30-39 ans connaissent cette situation contre 3,5 % des femmes du même âge. L'écart est moins prononcé parmi les 40-49 ans (7,3 % contre 6,3 %) mais se renforce chez les plus âgés (15,8 % contre 12,2 % pour les 50-60 ans).

L'absence de voiture est le facteur d'isolement le plus discriminant pour les personnes seules de 30 à 60 ans

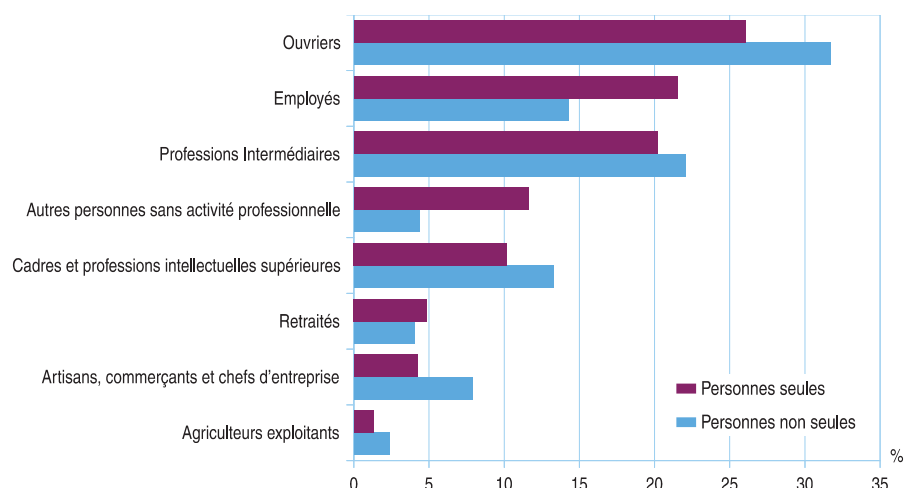
Le facteur d'isolement qui différencie le plus nettement les personnes seules et non seules de 30 à 60 ans est la possession d'une voiture. En effet, plus de la moitié des premières et seulement 11 % des secondes ne possèdent pas de voiture. C'est donc d'abord cette moindre capacité à se déplacer qui identifie la situation d'isolement des personnes seules de 30 à 60 ans. En ce qui concerne les autres caractéristiques, on remarque en particulier que, par rapport aux personnes non seules de la même tranche d'âge, ce sont plus souvent des hommes (59 % contre 38 %). En outre, la part des propriétaires y est beaucoup moins importante (49 % contre 71 %), au bénéfice de celle des locataires, du parc privé ou social (figure 7).

Isolement plus fréquent des personnes seules de 30 à 60 ans dans l'Orne et la Manche

Plus de 16 000 personnes seules de 30 à 60 ans résident dans l'Orne. Parmi elles, 16,7 % sont isolées, ce qui place l'Orne au 1^{er} rang des départements normands pour

4 En Normandie, les personnes seules de 30 à 60 ans plus souvent employées que les ménages de plusieurs personnes

Répartition des personnes seules et non seules de 30 à 60 ans en Normandie selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, recensement de la population 2014

5 Les hommes seuls de 30 à 60 ans plus souvent pauvres que les femmes seules du même âge

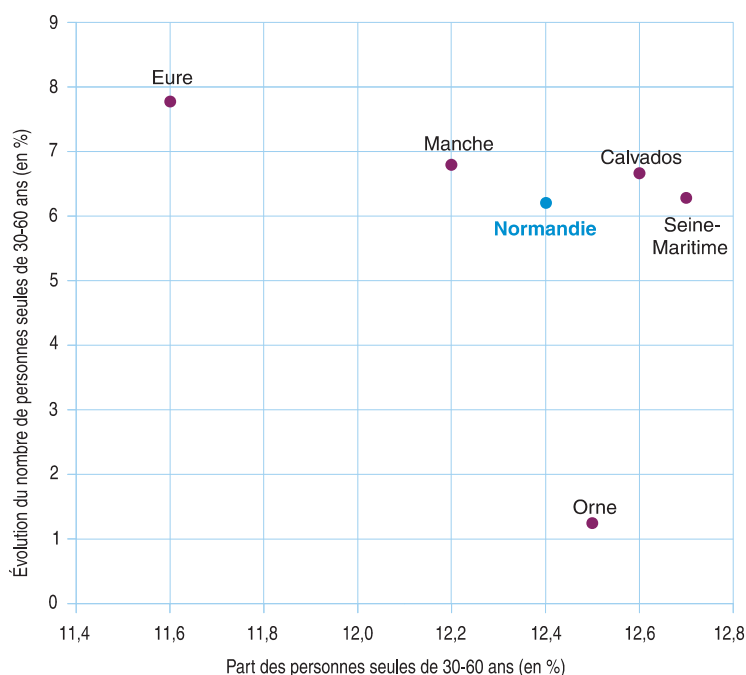
Taux de pauvreté par type de ménage, âge et sexe en Normandie en 2014 (en %)

	Personnes seules	Femmes seules	Hommes seuls	Ménages hors personnes seules	Ensemble des ménages
Moins de 30 ans	25,8	28,5	23,5	22,1	22,9
De 30 à 60 ans	20,3	18,3	21,7	14,9	15,4
Plus de 60 ans	10,5	10,4	20,7	6,0	7,2
Ensemble	15,9	14,1	18,4	13,3	13,6

Source : Insee, revenus localisés sociaux et fiscaux 2014

6 Une évolution très modérée dans l'Orne

Part et évolution des personnes seules de 30 à 60 ans en Normandie entre 2009 et 2014



Sources : Insee, recensements de la population 2009 et 2014

cette part. La Manche arrive en 2^e position (13,8 %) suivie de l'Eure (11,5 %). Les personnes seules sont moins fréquemment touchées par l'isolement dans les départements plus urbains de la Seine-Maritime et du Calvados (respectivement 6,3 % et

7,4 % de personnes isolées parmi les personnes seules de 30 à 60 ans). La Seine-Maritime est cependant le département qui en compte le plus grand nombre : 4 400 soit le quart des personnes seules isolées de la région (figure 8). ■

7 La moitié des personnes seules isolées ne possèdent pas de voiture

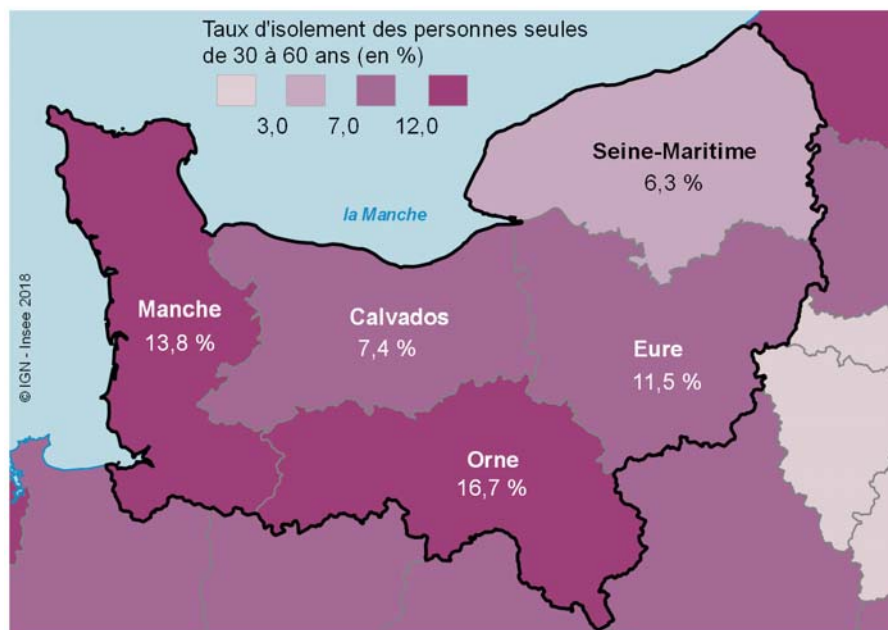
Principales caractéristiques des personnes seules et non seules de 30 à 60 ans selon le type d'isolement (en %)

		Personnes seules isolées	Personnes non seules isolées	Ensemble des 30-60 ans
Facteurs d'isolement	Part sans voiture	50,9	11,0	7,1
	Part vivant en maison	85,6	98,5	76,3
	Part sans emploi	87,8	97,1	22,7
	Part résidant dans une commune à faible densité	88,9	96,4	52,2
Autres caractéristiques	Part de propriétaires	48,6	70,8	63,8
	Part de locataires du parc privé	29,5	17,6	16,4
	Part de locataires du parc social	16,4	9,8	17,5
	Part des femmes	40,7	61,6	50,7

Source : Insee, recensement de la population 2014

8 Les personnes seules moins touchées par l'isolement dans les départements plus urbains

Taux d'isolement des personnes seules de 30 à 60 ans



Source : Insee, recensement de la population 2014

Méthodologie

Le degré d'isolement des personnes seules de 30 à 60 ans

Dans cette étude, la mesure de l'isolement s'effectue à partir de quatre critères :

- La densité des communes : moins une commune est dense, moins la personne seule a de « chance » d'avoir des voisins et peut donc être potentiellement isolée.
- La possession ou non d'une voiture : le facteur d'isolement est aggravé par une faible mobilité.
- Le fait de vivre en maison ou en appartement : vivre dans un appartement assure la proximité de voisins.
- L'activité professionnelle : une personne au chômage ou inactive est plus susceptible d'être en situation d'isolement qu'une personne en emploi.

Une personne est considérée comme isolée si elle réunit trois des quatre critères et comme très isolée si elle réunit les quatre.

Définitions

Personne seule : personne qui vit seule dans son logement. Cette définition correspond également à un ménage d'une personne.

Ménage : ensemble des occupants d'un même logement à titre de résidence principale. Dans le cas d'un unique occupant, on parle de personne seule (qui n'est pas forcément célibataire). Ne sont donc pas prises en compte les personnes vivant dans les collectivités ou les établissements, notamment les personnes âgées en maison de retraite, les étudiants vivant en cité universitaire et les religieux vivant en communauté.

Taux de pauvreté : proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Insee Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL

Rédactrice en chef :
Maryse CADALANU

Attachée de presse :
Carole JOSELIER (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.17

ISSN : 2496-5227 (imprimé)
ISSN : 2493-7266 (en ligne)
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Daguet F., « Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits », *Insee Première* n°1663, Août 2017
- Buisson G. et Daguet F., « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee Première* n°1392, Février 2012
- Toulemon L. et Penne S., « Combien de personnes résident seules en France ? », *Population et Société* n°484, INED, Janvier 2012

